

13K

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros

Siège social : 756 Chemin de la Terre Rouge

83120 LE PLAN DE LA TOUR

Les soussignés :

- Monsieur André CALHEIROS FIGUEIRAS, né le 13 septembre 1995 au Portugal, de nationalité portugaise, demeurant 17 Avenue de la Liberté, 83120 STE MAXIME, célibataire, déclarant ne pas être lié par un pacte civil de solidarité tel que prévu par les articles 515-1 et suivants du Code civil,

- Monsieur Kévin JOURNEUX, né le 9 août 1993 à ROSNY-SOUS-BOIS, de nationalité française, demeurant 756 Chemin de la Terre Rouge, 83120 LE PLAN DE LA TOUR, célibataire, déclarant ne pas être lié par un pacte civil de solidarité tel que prévu par les articles 515-1 et suivants du Code Civil,

agissant en qualité de seuls associés de la société, se sont réunis à l'issue de la signature des statuts pour désigner d'un commun accord la première gérance de la société, conformément aux dispositions de l'article 16 des statuts de ladite société.

A cet effet, ils ont convenu et arrêté ce qui suit :

I – NOMINATION DE LA GERANCE

Les soussignés nomment en qualité de co-gérants de la Société :

- Monsieur Kévin JOURNEUX,
né le 09 août 1993 à ROSNY-SOUS-BOIS,
demeurant 756 Chemin de la Terre Rouge – 83120 LE PLAN DE LA TOUR,
pour une durée indéterminée,

- Monsieur André CALHEIROS FIGUEIRAS,
né le 13 septembre 1995 au Portugal,
demeurant 17 avenue de la Liberté – 83120 SAINTE-MAXIME,
pour une durée indéterminée.

Monsieur Kévin JOURNEUX et Monsieur André CALHEIROS FIGUEIRAS acceptent les fonctions de co-gérants qui viennent de leurs être confiées et déclarent n'exercer aucune autre fonction, ni être frappés d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de les empêcher d'exercer ce mandat.

II – POUVOIRS DE LA GERANCE

La gérance exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues à l'article 16 des statuts sociaux.

Fait à LE PLAN DE LA TOUR

Le 28 mai 2026.

